



COMMISSION REGIONALE SPORTIVE
Réunion N°03 Olympiade 2024-2028
Saison 2024/2025

Date : 02/05/2025

Lieu : Visioconférence

Présents :

Alain AUGÉY (membre)
Séverine LESAVRE (membre)
Cathy MANCHE (membre)
François REBESCHINI (membre)
Philippe SOVANT (membre)
Samuel BOYE (salarié)
Simone ZERBI (salarié)

Excusés :

Emmanuel PICAUT (membre)

Ordre du jour

- ❖ M11 : Dernier tournoi : classement du championnet et composition des équipes
- ❖ M13 : Suivi du championnat
- ❖ M15 : Suivi du championnat
- ❖ M18 : Suivi et RIS
- ❖ Seniors : Montée et descente à l'issue des championnats Prénational et Régional
- ❖ Sujet divers

❖ **M11**

La commission répond au questionnement du club et donne les informations au club concerné en cas de problématique.

❖ **M13**

Aucune infraction détectée, prochain tournoi le 25 mai, départ des mails d'inscription le 12 mai au club organisateur.

❖ **M15**

À la suite du nombre d'équipes en M15 G, lors de la 4ème phase le championnat sera composé de 2 poules, Haute (de 12 équipes) et Basse (de 9 équipes), comme marqué sur les RPE.

*Adopté par le Comité
directeur du 19/05/2025*

Le championnat M15 Filles sera composé de 3 poules : Haute, Intermédiaire et Basse, comme marqué sur les RPE.

❖ **M18**

Match 8MD007 non joué. ASPTT Besançon ne s'est pas déplacé. Décision de la commission : Forfait pour ASPTT Besançon.

Match 8MC005 pas encore joué, la commission relance les clubs afin que le match se joue avant la dernière journée.

❖ **Senior**

Envoi du mail aux équipes concernées par la montée au niveau National pour acceptation de la montée. Pour les 2 premiers, date limite de réponse le samedi 10 mai 2025 ; en cas de refus, les 3èmes classifiés ont jusqu'au vendredi 16 mai 2025 pour répondre.

Match RFD001 pas encore joué, Volley Audincourt Club ne se déplacera pas. Décision de la commission : forfait pour Volley Audincourt Club.

Composition des poules 2025/2026.

La commission sportive se réunit le 14 mai 2025 afin de définir les poules de Prénational Masculin et Féminin pour la saison 2025/2026.

Samuel Boyé contacte la Fédération Française de Volley pour des renseignements. A l'issue du PV N°30 de la Commission Fédérale Sportive du 29 Aout 2024 (en pièce jointe), l'ASM Belfort ne peut pas accéder à la catégorie supérieure.

❖ **Dossier divers**

- Avec les championnats jeunes encore en cours et dans l'impossibilité de finaliser les dossiers en cours, la commission sportive est dans l'impossibilité de fournir le compte rendu annuel pour l'AG le 4 mai 2025.
- Philippe Sovant contacte le Bureau de la ligue afin de remplacer Vincent Gascard à la présidence la commission pour la fin de saison 2024 2025.

Prochaine réunion : 14/05/2025 à 18h.

Philippe Sovant
Pour la CRS



*Adopté par le Comité
directeur du 19/05/2025*